

## **Compte Rendu**

### **Réunion de bureau du 27-01-2021**

**Présents** : Boucherat R, Cesare J, Guibert C, Husson L, Lacroix A, Sanchez R, Thiébault M  
**Excusé** : Desvilles A

### **Ordre du jour**

- 1) Approbation du CR de la réunion de bureau du 16/12/2020
- 2) Relevé de décisions et suivi
- 3) Informations diverses
  - a. AG CDRP du 05/02/2021
  - b. Vœux 2021 (reçu et envoyés)
  - c. Dispositif « Pass Régional Sénior »
  - d. Fête CASI du 27 juin 2021
- 4) Point financier des trésoriers
- 5) Fête des 20 ans du Club
- 6) Information des adhérents
  - a. sur le nouveau siège
  - b. modalités « présence rando », avis en cas de chgt, ...
  - c. 27 mai rando patrimoine à Jonage
  - d. Annulation salon du randonneur en 2021
- 7) 1<sup>er</sup> bilan de l'utilisation des fiches d'heures du bénévolat
- 8) Sauvegarde et accès informatique : Cloud, Clé ou disque externe, comment fonctionner ?
- 9) Formation
- 10) Questions diverses
- 11) Date prochaine réunion de bureau

### **Déclaration préalable**

Luc fait une déclaration préalable au sujet du contrôle de l'honorabilité.

Il désire appliquer les consignes de la Fédération et recueillir les attestations de tous les membres du bureau. Si cela n'est pas possible, il présente sa démission de président tout en souhaitant rester actif dans le bureau.

Une discussion s'engage. Christian refuse de signer en mettant en avant les mêmes arguments que précédemment. Il trouve cette demande excessive. Il propose sa démission.

Pour ne pas mettre le Club en danger, il est décidé que Luc posera des questions au CDRP 69 lors de l'Assemblée Générale du 05 février 2021.

## **1) Approbation du CR de la réunion du 16/12/2020**

Tous les présents approuvent le CR

## **2) Relevé de décisions et suivi**

- \* le nom CASCOL a été mis sur la boîte aux lettres du nouveau siège
- \* le CASI a été informé du changement d'adresse du Club le 09/01/2021
- \* la clef de la buvette a été récupérée pour l'accès aux toilettes
- \* Josiane enverra à nouveau la « fiche de fonctionnement » de la Com Rando à Luc.
- \* discussion sur le tableau indiquant les heures de bénévolat. Chacun rapporte ses constatations et continuera à utiliser ce tableau en l'adaptant (voir point 7)
- \* L'adresse du club pour la Rando Santé est erronée. Roger modifiera les renseignements concernant la Rando Santé.

## **3) Informations diverses**

**a-** l'AG du CDRP aura lieu le 05/02/2021 et se déroulera en visio. L'ordre du jour comporte : le rapport moral et le rapport d'activité 2020, le rapport financier, le budget prévisionnel, le renouvellement d'une partie du comité et les réponses aux questions écrites.

### **b-Vœux 2021**

Envoyés à Mme le Maire, Service des sports, Service de la vie associative, au service Communication, au CASI, au CDRP, et au Crédit Mutuel

### **c-Dispositif « Pass Régional Sénior »**

Nous ne sommes pas intéressés pour l'instant. Réponse a été faite dans ce sens, à la responsable du Conseil Régional.

### **d-Fête du CASI du 27/06/2021**

Luc attend la date de réunion préparatoire.

### **e-La convention de mise à disposition du local a été signée par les 3 occupants :**

Cascol général, natation et rando

Elle est de 3 ans, renouvelable. La location évaluée à 3828€ sera valorisée au prorata dans le budget.

## **4) Point financier**

Alain et Mado avancent dans la maîtrise de leurs nouvelles fonctions.

Les intérêts ont été versés sur le livret

Au 1<sup>er</sup> janvier 11704,91€ sur le livret et 3764,93€ sur le compte.

Pour payer les travaux du siège il faudra utiliser le livret. Le montant n'est pas encore défini entre les 3 signataires de la convention. Le groupement fera la demande à la mairie.

Les comptables ont mis en place une numérotation de toutes les pièces comptables qui seront systématiquement accompagnées de justificatifs.

Il reste la vérification de quelques chèques par rapport au nouveau livre de compte qui a été mis en place et qui semble convenir.

Chaque fin de séjour prévoir un bilan.

Des fiches seront mises en place entre l'organisateur et les trésoriers.

Les remboursements seront effectués en priorité par virements après présentation d'un RIB.

La réception du versement de la subvention de l'USCF a été faite mais il n'y a pas de justificatif.

Le logiciel de trésorerie du Crédit Mutuel est-il à jour ? Luc demandera à la banque.

## **5) Fête des 20 ans du Club**

Elle aura lieu les 5 et 6 juin 2021 à La Bâchasse. Un repas à midi semble préférable.

Une participation financière sera demandée.

Une commission « 20 ans » composée de Christian, Josiane, Roger et Renée, fera des propositions lors du prochain bureau afin d'organiser une animation « spéciale » et de prévoir un cadeau souvenir pour les adhérents. Cette commission se réunira le mercredi 17 février à 13 h 30.

## **6) Information des adhérents**

### **a. sur le nouveau siège**

Réaliser une présentation sur le site à l'aide de photos et/ou vidéo sur la page d'accueil. (Luc)

Envoyer le lien à tous les adhérents (Christian)

### **b. modalités « présence rando », avis en cas de changements**

Christian enverra un mail de rappel à tous les organisateurs de randos.

Josiane fera un rappel lors de l'envoi du tableau trimestriel du programme.

### **c. Rando patrimoine à Jonage le 27 mai**

Organisée par la Fédé. Elle sera mise au programme du 2ème trimestre

### **d. Annulation du salon du randonneur 2021**

Pas d'avis spécifique aux adhérents.

## **7) 1er bilan de l'utilisation des fiches d'heures de bénévolat**

Chacun parle de ses essais et de ses difficultés.

Luc a ajouté des thèmes dans le tableau. Il va envoyer cette nouvelle mouture.

## **8) Sauvegarde et accès informatique**

Après discussion l'achat d'un cloud (19,90€/an pour 100Giga) paraît le plus intéressant pour les saisies, mises à jour et les différentes infos accessibles aux membres du bureau.

En parallèle, chaque membre du bureau aura une clé USB.

8 clés seront achetées par Luc.

## **9) Formation**

Aucune formation actuellement ni à la Fédé, ni en interne pour cause de Covid.

## **10) Questions diverses**

- La secrétaire de la Fédé a demandé des infos sur le séjour à Arèches
- Azuréva/La Clusaz : Les personnes devant être remboursées, recevront un chèque dans 5 semaines
- Gras Savoye /Côte d'Opale : 4 personnes devraient être dédommagées fin février.

## **11) Prochaine réunion de bureau.**

**Mercredi 3 mars 13 h 30**